

Image not found or type unknown



Divorce partage des biens usufruit

Par **pmireille**, le **27/12/2012 à 22:30**

Bonjour,
Mon mari et moi sommes sous le régime de la communauté de bien.
Nous avons acheté une maison et j'aimerais savoir en cas de divorce si l'un de nous peut avoir l'usufruit de la maison.
Sachant que mon époux a deux enfants majeurs d'un précédent mariage, et moi je n'en ai pas.
Son précédent mariage a duré dix ans et le notre en est à sa quinzième année.
Cordialement